



Assemblée Générale Mixte des Actionnaires du 16 avril 2018

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de Chargeurs sont convoqués en Assemblée Générale Mixte

le 16 avril 2018 à 10 h 30
au Centre de Conférences Capital 8
32 rue de Monceau - 75008 Paris - France

L'avis de réunion prévu par l'article R.225-73 du Code de commerce, comportant l'ordre du jour, le projet des résolutions et les principales modalités de participation, de vote et d'exercice des droits des actionnaires a été publié au Bulletin d'Annonces Légales Obligatoires (BALO) n°31 du 12 mars 2018. L'avis de convocation sera publié au BALO du 30 mars 2018.

Les informations visées à l'article R.225-73-1 du Code de commerce sont consultables sur le site internet de la société (rubrique Assemblée Générale).

Les documents prévus par l'article R.225-83 du Code de commerce sont tenus à la disposition des actionnaires à compter de la convocation de l'assemblée conformément aux dispositions réglementaires applicables.

26 mars 2018